# « Commune MAYA »

## **Vade mecum**

## **Être une commune MAYA, pourquoi?**

L'abeille mellifère est sans doute l'insecte le plus connu et le plus attendrissant pour petits et grands. Qui n'a pas eu droit à l'école au cycle de développement de l'abeille ou à la fécondation des fleurs par une abeille? Qui n'a jamais eu « un remède de grand-mère » à base de miel pour contrer une vilaine toux ou une grippe ?

L'abeille est très souvent le symbole de la vie, du travail, ...

En visitant les fleurs pour en récolter le pollen et le nectar, les abeilles, comme les autres insectes butineurs, pollinisent et permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales. Et comme ces végétaux sont souvent utiles voire nécessaires à l'existence de tout un cortège d'autres espèces animales, on comprend aisément que les espèces pollinisatrices jouent un rôle majeur en termes de préservation de la vie et de sa diversité sur notre planète.

L'activité de pollinisation est également essentielle pour notre agriculture. De nombreuses cultures parmi les fruits, les légumes, les oléagineux,... sont pollinisées par les insectes. Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts des cultures dépendent de la pollinisation par les insectes.

Malheureusement, en Wallonie, l'abeille domestique subit une régression inquiétante, les ruchers dépérissent et leur immunité semble en général affectée.

A coté de l'abeille domestique bien connue, ce n'est pas moins de 350 espèces d'abeilles sauvages et bourdons qui butinent les fleurs au travers de notre Wallonie. Ces espèces participent aussi à

SWA:CIêWI5êC5qnôI:êqnôYC5W:3Ê] AİqéôMIWYÊ33:qcôWYÊ33:qcôAWY::r ::3ÊqàôAW5C5AYIMI

Le projet « **commune MAYA** » vous propose de soutenir l'activité apicole sur le territoire de votre commune mais surtout de maintenir ou de restaurer ce réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs.

Être une « commune MAYA », c'est donc avant tout être un acteur de la préservation des abeilles mais aussi de la biodiversité.

### Pour être une « commune MAYA », il faut s'engager :

Dès la première année,

- A réaliser chaque année des plantations ou semis de végétaux mellifères sur le territoire communal : arbres fruitiers, prés fleuris, ou haies mellifères ;
- A organiser une rencontre annuelle entre la commune et les apiculteurs de la commune, voire des associations de défense de l'apiculture, afin d'identifier ensemble les attentes de chacun, les éventuels problèmes et de parvenir à des solutions ;
- A mettre en place une campagne annuelle de sensibilisation des enfants et des adultes par le biais des moyens de communication propres à la commune (bulletin communal, courrier « toutes boîtes », exposition,...);
- A instaurer une semaine de l'abeille (au moins par période de trois ans).

#### Dès la seconde année.

- A incorporer dans les fleurissements réalisés par la commune (parterres communaux, bacs à fleurs, parcs publics,...) un pourcentage d'au moins 20% de fleurs mellifères, également pour les années à venir ;
- A inventorier et à mettre à disposition des sites pour le dépôt de ruches par les apiculteurs ;
- A inscrire la commune dans la Convention « **Bords de routes- Fauchage tardif** » avec pour objectif tant pour les nouvelles conventions que les anciennes de réserver certaines zones avec un objectif particulier de fleurissement naturel (ramassage du foin, sursemis de fleurs....).

#### Dès la troisième année.

- A adopter un plan de réduction voire d'abandon de l'utilisation des pesticides sur les espaces gérés par la commune ;
- A établir un plan de gestion différenciée des espaces verts sur la commune et une formation du personnel à cette fin.

### La Wallonie soutiendra et encouragera les « communes MAYA »

- Une subvention de maximum 2.500€ destinée à réaliser un « projet mellifère » (prés fleuris, vergers, haies, arbres d'alignement) pourra être accordée dans le cadre de la semaine de l'arbre en plus des possibilités actuelles¹;
- Pour les communes inscrites en PCDN, un budget annuel supplémentaire de 2.500 euros sera disponible pour la réalisation d'une ou de plusieurs actions « MAYA » ;
- La Wallonie fournira les panneaux, la signalétique et les outils de communication reconnaissant le label «Commune MAYA » à la commune :
- Les « communes MAYA » seront prioritaires lors de la distribution gratuite d'arbres dans le cadre de la semaine de l'arbre ;
- La Wallonie mettra à disposition des communes des articles de vulgarisation et d'information ainsi que différents supports de communication pour les différentes actions de sensibilisation.

¹ Deux projets de maximum 1.250€ chacun pour autant qu'un projet au moins soit la création d'une haie

## **ANNEXE 1 Conditions pour les projets de plantation**

La combinaison des différents objectifs doit permettre d'atteindre les 100% requis selon le calcul suivant :

X% de 50 ares de prés + Y% de 75 fruitiers + Z% de 75 arbres d'alignement + W% de 480 plants de haies

$$X+Y+Z+W = 100\%$$

Projet	Quantité requise pour atteindre 100% de l'objectif	Minima techniques
Un ou plusieurs prés fleuris sur terrain communal	50 ares	Mélange de semences à 60% de mellifères au moins
Un ou plusieurs vergers d'arbres fruitiers	75 arbres	Voir annexe 2
Un ou plusieurs alignements d'arbres	75 arbres	Voir annexe 2
Une ou plusieurs haies ou massifs indigènes et mellifères	480 plants de haie	Voir annexe 2 : haie libre ou massif d'espèces indigènes d'au moins 2/3 mellifères

## ANNEXE 2 : Liste d'espèces mellifères

## Liste des espèces indigènes éligibles pour la plantation de haies

Les espèces mellifères sont reprises en gras et astérisque

NOM	Préférences ou exigences
Aubépine à un style ( .) *	
Aubépine à deux styles ( .) *	
Aulne glutineux ( .) *	hy
Bouleau pubescent (Betula pubescens Ehrh.)	(ac) (hy)
Bouleau verruqueux (Betula pendula Roth)	
Bourdaine ( .)*	
Cerisier à grappes (Prunus padus L.)	(ac)
Charme ( .) *	
Châtaignier ( .)*	ac
Chêne pédonculé ( .) *	
Chêne sessile ( ) *	
Cognassier ( .) *	
Cornouiller mâle ( .)*	ca
Cornouiller sanguin ( .)*	(ca)
Eglantier ( .)*	
Erable champêtre ( .)*	(ca)
Erable plane ( .) *	
Erable sycomore ( .) *	

NOM			Préférences ou exigences
Saule des vanniers (	.) *		(hy)
Saule fragile (	.) et son hybride avec	)	(hy)
Saule marsault (	.)*		
Saule pourpre (S	) *		(hy)
Sorbier des oiseleurs (	.)*		(ac)
Sureau à grappes (	.) *		ac
Sureau noir (	.) *		(ca)
Tilleul à grandes feuilles (	.)*		(ca)
Tilleul à petites feuilles (	.)*		(x)
Troène commun (	.)*		ca x
Viorne lantane (	.) *		ca x
Viorne obier (	.) *		

### LEGENDE DES PREFERENCES OU EXIGENCES PAR RAPPORT AUX SOLS

ca: à réserver aux sols calcarifères

ac: à réserver aux sols acides

hy: à réserver aux sols frais à humidesx: convient pour tous les sols secs

Lorsque le sigle est entre parenthèses, il s'agit plutôt d'une préférence que d'une

exigence

### **Remarques**:

1. On évitera les provenances "exotiques" pour ces ligneux, de même que les cultivars.

A ce titre, quelques espèces, bien qu'indigènes, n'

# Parterres, jardinières et prés fleuris mellifères

Nom	Usage	Domarques
Nom	recommandé	Remarques
Achillée (Achillea sp L.)	Mixed-border	
Agripaume cardiaque (Leonurus cardiaca L.)		
Ancolie (Aquilegia sp L.)	Mixed-border	
Angélique (Angelica archangelica L.)	Mixed-border	
Artichaut (Cynara scolymus L.)	Mixed-border	
Asperge (Asparagus officinale L.)	Mixed-border	
Basilic (Ocimum basilicum L.)	Aromatique	
Bette (Beta vulgaris L.)	Mixed-border	
Bleuet des champs (Centaurea cyanus et sp L.)	Pré fleuri	
Bouillon blanc (Verbascum sp L.)	TTC HCUIT	
Boule d'azur (Echinops sp L.)		
Bourrache (Borago officinalis L.)	Pré fleuri	
Cardère (Dispsacus fullonum L.)	TTC HCUIT	Favorable aux
Cardere (Dispsacus ranonam E.)		oiseaux
Caryopteris clandonensis (Caryopteris clandonensis	Parterre arbustif	gélif
Bunge)	Tarterre arbustii	gem
Céanode (Ceanothus floribunda)		gélif
Chèvrefeuille (Lonicera caprifolium et	Liane , grimpant	gem
fragrantissima L.)	Liane, grimpane	
Choux (Brassica sp L.)	Mixed-border	A laisser fleurir
Clematis sp (Clematis sp L.)	Grimpant	A laissel fleurii
Cléome (Cleome spinosa L.)	Parterres	
Consoude, oreille d'âne (SYmphytum officinale L.)	Couvre-sol,	
Consodue, ofeme d'ane (Striphytam omemaie E.)	engrais vert	
Coquelicot, pavot (Papaver sp L.)	engrais vert	
Coriandre (Coriandrum sativum L.)	Pré fleuri	
Cosmos sulphureus (Cosmos sulphureus Cav.)	Pré fleuri	
Coucou-primevère ( <i>Primula sp.</i> L.)	Jardinières	
Doronicum sp (Doronicum sp L.)	Jardinières	
Epilobe (Epilobium hirsutum L.)	Jarunneres	
Erigeron sp (Erigeron sp L.)		
Fausse bruyère Callune (Calluna vulgaris L.)	Jardinières	
Fenouil (Foeniculum vulgare Mill.)	Mixed-border	
Fraisier (Fragaria vesca L.)	Mixeu-boruer	
Giroflée (Cheiranthus cheiri L.)	Parterres-	
Gironee (Crienantiius Cheiri L.)	jardinières	
Grande aunée (Inula helenium L.)	Mixed-border	
Gueule de loup (Anthirrinum majus L.)	Jardinières-	
Gueule de loup (Alluminmum majus L.)		
Haricot (Phaeophic valgaris I )	parterres	
Haricot (Phaseolus vulgaris L.)	Jardinières	
Hellebore (Helleborus sp L.)		
Hémérocalle (Hemerocallis sp L.)	Mixed-border	
Houblon (Humulus lupulus L.)	Jardinières	
Hysope (Hysopus officinalis L.)	Mixed-border	
Lamier blanc (Lamium album L.)	Spontané	

Lavande (Lavandula sp Mill.)	Jardinières-
·	parterres
Lavatère annuelle et vivace (Lavatera trimestris et	
rosea L.)	
Lin (Linum usitatissimum L.)	
Luzerne (Medicago sativa L.)	Pré fleuri
Lis (Lilium sp L.)	
Maïs (Zea mays L.)	
Mauve des bois (Malva sylvestris L.)	
Mélilot (Melilotus officinalis Lam.)	Pré fleuri
Mélilot blanc (Melilotus albus Med.)	Pré fleuri
Mélisse (Melissa sp L.)	Jardinières
Menthe (Mentha sp L.)	
Millepertuis (Hypericum sp L.)	Mixed-border
Monnaie du pape (Lunaria annua L.)	
Moutarde (Sinapis sp L.)	
Mûrier Fruits Noirs (Morus nigra L.)	Arbre de position
Muscari (Muscari sp L.)	Jardinières
Myosotis (Myosotis sp L.)	Jardinières
Myrtille (Vaccinum myrtillus L.)	Petits fruits
Nepeta sp (Nepeta sp L.)	Aromatique
Oreille de lapin (Stachys sp L.)	Couvre-sol
Origan (Origanum vulgare L.)	Aromatique
Pastel des teinturiers (Isatis tinctoria L.)	Mixed-border
Pervenche (Vinca minor L.)	Couvre-sol
Phacélie à feuilles de tanaise (Phacelia tanacetifolia	Pré fleuri -engrais
Benth.)	vert
Pied d'alouette (Delphinium sp L.)	Mixed-border
Pissenlit (Taraxacum officinale Weber.)	Spontané
Potiron-coloquinte (Cucurbita sp L.)	
Pulmonaire (Pulmonaria officinalis L.)	Couvre-sol
Radis (Raphames sativus L.)	
Romarin (Rosmarinus officinalis L.)	Aromatique
Rose trémière (Alcea rosea L.)	Mixed-border
Salicaire (Lythrum L.)	
Sauge (Salvia sp L.)	Aromatique
	jardinières
Scabieuse (Scabiosa sp L.)	
Soucis (Calendula officinalis L.)	Mixed-border
Thym serpolet ( <i>Thymus sp L.</i> )	Aromatique
Tournesol (Helianthus annuus L.)	Parterres -pré
	fleuri
Trèfle blanc (Trifolium repens L.)	Pré fleuri
Trèfle des prés (Trifolium pratense L.)	Pré fleuri
Tussilage (Tussilago farfara L. )	Zone
Véronique (Veronica sp L.)	
Verveine (Verbena sp L.)	Aromatique
	Pré fleuri
Viperine (Echium vulgare L.)	

## Arbres mellifères

Usage recommandé	Remarques
Bord de cours d'eau	
	Mellifère en port
•	libre seulement
Arbre de position ou	
d'alignement ou massif	
Arbre de position ou	
d'alignement, massif	
d'alignement ou massif	
A	
	Floraison souvent
droupe, is one	limitée, en port libre
Groupé	En port libre
•	(toxique)
Forestier	
Lisière massif	
Aubro do mosition	
Arbre de position	
Arbre de position ou	Sensible aux
Arbre de position ou d'alignement	Sensible aux maladies
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position,	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif Arbre de position, zone	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif Arbre de position, zone humide	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif Arbre de position, zone humide Arbre de 3e grandeur	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif Arbre de position, zone humide Arbre de 3e grandeur Arbre de position ou	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif Arbre de position, zone humide Arbre de 3e grandeur Arbre de position ou d'alignement	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif Arbre de position, zone humide Arbre de 3e grandeur Arbre de position ou d'alignement Arbre de position ou	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif Arbre de position, zone humide Arbre de 3e grandeur Arbre de position ou d'alignement	
Arbre de position ou d'alignement Arbre de position Arbre de position Arbre de position, alignement, massif Arbre de position, zone humide Arbre de 3e grandeur Arbre de position ou d'alignement Arbre de position ou	
	Bord de cours d'eau Arbre de position ou d'alignement Groupé  Arbre de position ou d'alignement ou massif Arbre de position ou d'alignement, massif Arbre de position Arbre de position ou d'alignement ou groupé ou massif Arbre de position ou d'alignement ou massif Groupé,isolé  Groupé  Forestier Lisière massif

Griottier (Prunus cerasus L.)	Fruitier	
Néflier (Mespilus germanica L.)	Fruitier	
Poirier (Pyrus sp L.)	Fruitier	
Pommier (Malus sp Mill.)	Fruitier	
Prunier domestique (Prunus domestica L.)	Fruitier	
Prunier mirobolant (Prunus cerasifera		
Ehrh.)	Fruitier	
Vigne (Vitis vinifera L.)	Petits fruits	
Catalpa (Catalpa platanoides Walter)	Arbre de position	
Cytise pluie d'or (Citysus vulgarae L.)	Arbre de position	Mellifère odorant
Glycine (Wisteria sinensis Sims)	Grimpant	Très mellifère
Lilas (Syringa vulgaris L.)	Groupé, isolé	Très mellifère
Sapin Blanc (Abies alba Mill.)	Arbre de position	
Seringat (Philadelphus sp L.)	Groupé, buisson	Très mellifère
Staphylea pinata (Staphylea pinata L.)		